



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

heures supplémentaires

Question écrite n° 120319

Texte de la question

M. Alain Marc attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les difficultés rencontrées par des entreprises de l'Aveyron pour trouver de la main-d'oeuvre qualifiée, ce qui les oblige à reposer leur flexibilité sur les heures supplémentaires. Pour certaines de ces entreprises, le contingent d'heures supplémentaires ne suffit plus et, ayant consommé toutes les heures supplémentaires autorisées, elles se voient contraintes de refuser le travail proposé par leurs clients. Il lui demande donc si le contingent d'heures supplémentaires pourrait être augmenté pour les régions qui sont dans l'incapacité de trouver de la main-d'oeuvre qualifiée et en recherche permanente de flexibilité.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marc](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120319

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 11024

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)